



Risque électrique

Niveau HE Manœuvre Haute tension "A" - Chargés d'opérations spécifiques

1

Public concerné

Personne chargée de diriger ou d'effectuer elle-même des manœuvres sur les installations électriques. Les manœuvres sont des opérations conduisant à un changement de la configuration électrique d'un ouvrage, d'une installation ou de l'alimentation électrique d'un matériel. Elles sont effectuées au moyen d'appareillages spécialement prévus à cet effet, tels qu'interrupteurs, disjoncteurs, sectionneurs, ponts, etc., et comprennent les manœuvres d'exploitation, les manœuvres de consignation, et les manœuvres d'urgence.

L'habilitation est obligatoire pour effectuer toutes opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage, pour surveiller ces opérations, et pour accéder sans surveillance aux locaux où des pièces nues sont directement accessibles.

Références réglementaires

Prévention :

Articles L4111-1 à L4154-4 du Code du Travail.

Risque électrique :

Articles R4544-1 à R4544-10 du Code du Travail.

Opérations Electriques :

Norme NF C 18-510.

Objectif

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Pré-requis

Etre qualifié en électricité.

Etre capable de comprendre les instructions de sécurité.

Nombre de stagiaires

10 maximum.

Durée

2 jours / 14 heures.

Contenu

Module « Tronc Commun N° 2 »

Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.

Ø Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31
Prix d'un appel vers un fixe en France

Ø Identifier les limites et les zones d'environnement.

Décrire le principe d'une habilitation.

Donner la définition des symboles d'habilitation.

Ø Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.

Préciser les rôles de chacun.

Ø Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.

Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.

Ø Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension.

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Ø Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Ø Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Ø Assurer la surveillance électrique de l'opération.

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Ø Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module « HE Manœuvres HTA - Manœuvres en Haute Tension A »

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Ø Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Citer les limites de l'habilitation HE Manœuvre (autorisation et interdits, etc.).

Ø Réaliser des manœuvres dans le domaine de tension concerné.

Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

Ø Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.

Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.

Ø Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires.

Ø Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation.

Ø Rendre compte de son activité.

Ø Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Moyens pédagogiques

Expert en prévention du risque électrique.

Fourniture d'un support de cours par participant.

Attention : La formation pratique exige la disponibilité des installations électriques.

Equipements à mettre à disposition par le client :

Local électrique (haute tension),

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31
Prix d'un appel vers un fixe en France

Internet : www.devhom.com

Email : info@devhom.com



Equipements à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension, des coupures d'urgence et des commandes,

Equipement à mettre hors service (moteur, machine...),

Equipements de protection (exemples : tapis, tabouret, balisage...),

Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT,

Equipements de protection individuels.

Si le client ne peut mettre à disposition les conditions matérielles requises, la formation pratique peut être effectuée dans un « chantier école ». Toutefois, les participants sont tenus d'apporter leur matériel de travail conforme à la réglementation et leurs équipements de protection individuels.

Evaluation de la formation

Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.

Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.

Qualification

Un avis du formateur est délivré à la fin de la formation permettant à l'employeur de décider ou non d'habiliter l'opérateur.

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31
Prix d'un appel vers un fixe en France

Internet : www.devhom.com Email : info@devhom.com